



**Avis du défenseur du droit sur l'extension du pass
sanitaire**

La Défenseur des droits a souhaité rendre public, le 20 juillet dernier, un avis au Parlement rendu ce jour.

Dans cet avis, tout en reconnaissant l'importance de la vaccination dans la lutte contre la pandémie, la Défenseure des droits s'interroge tant sur la méthode que sur la proportionnalité de la plupart des dispositions et restrictions présentes dans le texte.

En effet, des risques considérables d'atteinte aux droits de l'enfant sont pointés par la Défenseure des droits qui se dit favorable à ce que, pour les mineurs de 12 à 18 ans, la vaccination reste uniquement encouragée et ne tombe pas sous le coup d'une obligation déguisée.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiquede-presse/2021/07/extension-du-passe-sanitaire-les-10-points-dalerte-de-la-defenseure-des>